

# MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°138 – MAI 2022

ÉDITO

## ET MAINTENANT ?

**Le dimanche 10 avril 2022, les Vaudoises et Vaudois ont choisi leur nouveau Conseil d'État. Il s'avère que l'actuelle cheffe du DFJC, Cesla Amarelle, n'est pas reconduite pour un second mandat. Cela signifie qu'une nouvelle personne sera en charge de ce département dès juillet 2022. Quelles sont les conséquences pour la Société pédagogique vaudoise ?**

**P**eu après les élections, le quotidien 24heures<sup>1</sup> a demandé à la SPV quelles étaient ses attentes pour le cas où l'école vaudoise passerait aux mains de la droite. La SPV a répondu que «l'évocation d'un changement politique ne changerait rien aux revendications de la SPV: [elle] les [construit] en fonction de la réalité dans les classes, quelle que soit la personne qui dirige l'école. [Son] objectif est de faire remonter ces demandes auprès de la personne en charge».

C'est en effet, ce qu'elle a toujours fait et ce qu'elle continuera de faire. Un tour d'horizon dans les éditoriaux 2021 de cette revue permet de rappeler ce que la SPV a construit avec le retour du terrain et ce qu'elle a revendiqué.

En janvier 2021, la SPV indique qu'il faut se focaliser sur les éléments primordiaux dont l'école a besoin pour remplir ses missions. En effet, elle a plus que jamais besoin de confiance dans son institution et en ses actrices et acteurs, de moyens financiers à la hauteur des promesses politiques, d'échanges bienveillants entre les professionnels et les parents, ainsi que d'un partenariat constructif entre les syndicats et le Département.

En mars 2021, le témoignage «Je suis à bout» provoque un réel tsunami de réactions au sein de la SPV. Cette dernière a appris que ce texte avait largement été relayé dans des salles des maître-sse-s. L'ensemble des textes reçus exprimait un soutien entier à la collègue qui avait écrit ce témoignage. Plusieurs d'entre eux faisaient également part des sentiments relatifs à la difficulté de la profession enseignante au quotidien. Notamment, la difficulté à gérer de jeunes élèves au comportement violent ou encore le manque de soutien de la part de la hiérarchie.

*La SPV construit ses revendications en fonction de la réalité dans les classes, quelle que soit la personne qui dirige l'école.*

En mai et juin, une étude de l'OFCS montre que le canton de Vaud serait le deuxième canton suisse qui pratique le plus le redoublement. La SPV a transmis à la DGEO deux revendications relatives à la promotion et au redoublement: établir des projets pédagogiques et d'aide pour les élèves qui redoublent ou qui sont promus «en situation de cas limite»; et

octroyer des moyens financiers pour que ces aides puissent être mises en œuvre.

En septembre, la SPV revient sur une note produite par l'OCDE qui indique que moins de tâches administratives effectuées par les enseignant-e-s favorise le temps consacré à l'enseignement. La SPV a donc réitéré sa position, identique à celle de l'OCDE, pour que le temps des professionnel-le-s soit préservé afin d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

En décembre, la SPV mène une large enquête sur la mise en œuvre du Concept 360° dans les établissements. Le nombre important de réponses lui a permis d'affiner ses revendications. S'appuyant sur les résultats de cette enquête, elle a transmis une prise de position au Département demandant notamment une augmentation des ressources pour les mesures socio-éducatives et l'enseignement spécialisé ainsi que l'octroi de temps pour la formation au sein des établissements.

Les éléments précités ne représentent bien évidemment que quelques thèses défendues dans les éditoriaux 2021 de Majuscules. À cela s'ajoutent notamment toutes les prises de position exprimées dans la revue ou dans les courriers envoyés au DFJC depuis 2017<sup>2</sup>.

Le changement de conseiller ou conseillère d'État en charge du DFJC nécessitera l'élaboration de nouveaux liens avec ce dernier ou cette dernière pour que la SPV puisse continuer à présenter et défendre ses positions, comme elle le fait depuis 1856.

Gregory Durand, président, le 2 mai 2022

<sup>1</sup> 24Heures, 12 avril 2022, *Quelles seraient les attentes si l'École vaudoise passait aux mains de la droite?* p. 4

<sup>2</sup> Les prises de position et les courriers sont disponibles sur [www.spv-vd.ch](http://www.spv-vd.ch)



# ENSEIGNER DEHORS

Partage d'une expérience en nature avec une classe d'enseignement spécialisé au Châtelard.

**D**epuis un an et demi, un duo composé d'une enseignante et d'une éducatrice a décidé de faire vivre une nouvelle expérience à leurs élèves. Inspirées par des formations avec Silviva ou l'Outdoor éducation de la HEPL, il devenait important de réfléchir sur une nouvelle direction à donner au projet de la classe. Il y avait l'envie de partager des moments rassembleurs, favorisant la cohésion de classe, avec une nouvelle dynamique qui prête attention au rapport au monde.

À quelques minutes à pied, soutenus par les gardes forestiers de la commune, nous avons trouvé un coin accueillant dans un petit bout de forêt, au bord d'un cours d'eau. Les élèves ont commencé par expérimenter diverses activités autour de la connaissance de la nature, des apprentissages en extérieur, des jeux collaboratifs, des expériences sensorielles, de la cuisine sur le feu et des joutes sportives.

Petit à petit, nous avons décidé d'orienter notre travail en lien avec des activités de développement durable s'ancrant dans des projets sur quelques semaines.

Nous avons profité de rencontrer de nombreux intervenants en lien avec les différentes fonctions de la forêt. Nous avons

pu ainsi travailler nos questionnements en amont en classe avant d'interviewer ces personnes.

Par la suite, les élèves laissaient une trace de leur travail sur un blog, en réalisant des mini exposés et en produisant des jeux de rôle. Nous avons abordé diverses thématiques tout au long de l'année, comme les abeilles et la pollinisation, les différentes espèces d'arbres, les prédateurs et le retour des loups et des lynx, la chaîne alimentaire, les classifications du monde du vivant, la participation à un chantier participatif autour des espèces envahissantes, le soin et le bien-être animal, la réhabilitation du castor, la diminution de la biodiversité en lien avec des visites et expositions.

*Les élèves ont commencé par expérimenter diverses activités autour de la connaissance de la nature.*

Un projet jardin est en train de se mettre en place dans l'école afin de faire collaborer toutes les classes sur une expérimentation d'une année scolaire.

Une partie de l'équipe interdisciplinaire de l'institution a partagé une expérience

de quelques jours en bivouac avec «planoalto».

Les autres enseignants se lancent petit à petit avec leurs élèves. Une soirée de cuisine sur le feu pour toute l'institution a été organisée afin d'expérimenter ces nouveaux projets.

Un coordinateur nature sera également engagé à la prochaine rentrée pour créer des moments de partage institutionnel et encourager ceux qui n'osent pas encore se lancer dans l'aventure.

Nous avons pu observer que de nombreux élèves qui avaient des difficultés à être en classe se sentaient moins stressés en extérieur. Ils prenaient d'autres rôles qui leur permettaient de se mettre en valeur.

Sensibiliser nos élèves à des gestes écologiques ne suffit plus. Il faut expérimenter des activités de durabilité forte. Il faut leur permettre de devenir de futurs citoyens qui se questionnent sur le monde qui les entoure et sont aptes à exprimer leurs opinions et à faire des choix.

Voici un projet d'école motivant qui porte les adultes comme les élèves.

Émilie Lambelet

# DAL : SUITE ET PAS FIN

En septembre 2021, la SPV avait écrit à la conseillère d'État Cesla Amarelle (en charge du DFJC) et au conseiller d'État Pascal Broulis (en charge notamment de la Direction des achats et de la logistique – DAL) afin de dénoncer les problèmes liés au processus d'achat pour les enseignant-e-s. Depuis, des rencontres ont eu lieu entre la SPV, la DGE0 et la DAL.

Le courrier de la SPV a au moins permis de mettre en place des rencontres, d'échanger et de mettre sur la table les problèmes. En novembre avec le directeur général de la DGE0, puis en mars 2022 avec le directeur de la DAL et le nouveau directeur général adjoint de la DGE0, Marco Pambianchi, en charge de la Direction organisation, finances et systèmes d'information. Du côté de la SPV, l'AVEP1, l'AVEP2 et l'AVENNAC avec le président SPV étaient présents lors de cette dernière réunion. Celle-ci avait pour objectifs de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les enseignant-e-s et de proposer des améliorations (cf. ci-dessous). Ces propositions ont été entendues par la DGE0 et devront encore être traitées. La SPV salue la posture de la DGE0 qui souhaite également procéder à des améliorations pour tous les acteurs et actrices de l'école vaudoise. La suite donc au prochain épisode.

## DIFFICULTÉ RENCONTRÉE

**Différence entre le discours (système souple, réactif qui prend en compte les besoins) et les retours du terrain.**

## AMÉLIORATION PROPOSÉE

Demande d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et utilisatrices de STOCKEO afin de relever les éléments qui pourraient être modifiés et améliorés.

Publication de la foire aux questions proposée par la SPV.

## DR Matériel qui n'arrive pas à temps.

AP Respect des délais pour les commandes et annonce immédiate si un retard est prévu.

## DR Problématique du moteur de recherche de la DAL (référencement).

AP Accès à tout le catalogue.

Amélioration du moteur de recherche de la DAL.

Mise en avant des nouveautés.

## DR DAL semble moins rapide que l'OCMS: quel type de processus?

AP Création d'un OCMS vaudois.

Augmentation du nombre d'ETP DAL pour la DGE0.

Abandon de l'obligation de passer par les dépositaires pour les enseignant-e-s AC.

## DR Problématique de remboursement (spécificité de l'enseignement), facturation de fin d'année 2021-2022.

AP Possibilité de faire des transitoires: remboursement sur deux années civiles.

Annonce immédiate des délais de livraison.

**DR Période durant laquelle les enseignant-e-s ne peuvent pas commander de matériel (par exemple selon le message suivant: « du 10 février au 2 juillet priorité aux réquisitions: commandes uniquement auprès de l'OCMS ou autres fournisseurs de la DAL, sauf Moyens d'enseignement ou spécial »).**

AP Commande en tout temps et calendrier type pour les commandes réquisitions.

**DR Pas de remboursement des frais de livraison ou encore des trajets afin d'aller chercher du matériel (notamment les réquisitions pour les établissements sur plusieurs sites).**

AP Augmentation du temps de travail des dépositaires et défraiement pour le trajet.

**DR Adaptation des budgets annuels avec des années scolaires et des budgets différents en fonction des degrés scolaires.**

AP Publication du budget annuel cible par cycle.

Demande de jouer sur les lignes budgétaires (vases communicants).

**DR Limite à 50 CHF pour matériel hors CADEV. Si plus de 50 CHF, démarches administratives.**

AP Statistique de délai d'attente actuel pour avoir une réponse. Schéma pour processus d'achat (hors DAL, plus de 100 CHF pour les généralistes, 500 CHF pour les enseignants ACT).

Précision relative au périmètre d'achat pour les « 100 CHF ». Publication de statistiques du délai d'attente actuel pour avoir une réponse.

Gregory Durand

# CARTOGRAPHIE DES CIF DANS LE CANTON DE VAUD

Fin 2021, l'Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil (AVESAC) s'est donné pour mission d'effectuer une cartographie des cours intensifs de français (CIF) du canton. Voici le compte-rendu de ce travail, ainsi que l'analyse des résultats.

En 2021-2022, l'AVESAC s'est donné pour objectif de recenser les différentes modalités et les multiples spécificités des cours de français langue seconde (FLS) donnés dans le canton. Pour ce faire, elle a proposé aux enseignant-e-s un questionnaire de 30 questions autour de cette thématique.

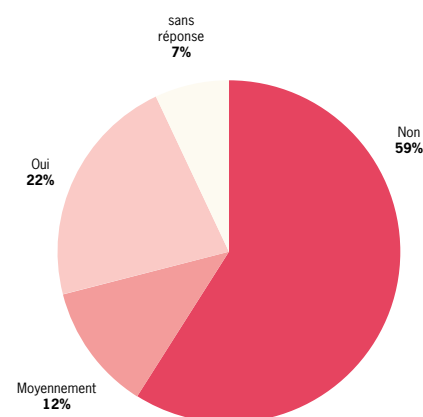
L'AVESAC utilisera ces réponses afin de définir des priorités au niveau cantonal, proposer des pistes d'améliorations au Département et considérer les besoins de ses membres pour organiser formations, conférences et rencontres.

Voici le détail des réponses et les différentes prises de position de l'AVESAC.

## Arrivée dans un établissement vaudois

Les élèves allophones sont majoritairement intégrés en classe régulière et bénéficient de CIF. Les élèves du cycle 2 sont aussi en classés en groupe ou classe d'accueil. Néanmoins, dans 7 % des cas, les élèves allophones sont intégrés en classe régulière sans avoir de CIF, ils ne reçoivent donc pas de réponse à leurs besoins en lien avec leur allophonie. Cf. tableau ci-dessous.

## 1 Nombres de périodes CIF suffisantes?



## Au sein des cours de CIF

Les résultats montrent que les deux critères principaux pour regrouper les élèves allophones au sein des cours de CIF sont leur âge et leur niveau de français. Toutefois, les disponibilités des enseignant-e-s de CIF, l'horaire de la classe régulière, les différents bâtiments de l'établissement et le nombre de périodes à disposition entrent aussi en jeu. Ceci occasionne de fortes disparités entre les différents établissements. L'AVESAC s'interroge sur ces disparités et leurs fondements.

1 questionnaire,  
30 questions, 145 réponses,  
1000 mercis aux personnes  
qui ont participé

## Nombre d'élèves par groupe de CIF

La moyenne est de 4, mais cela varie de 2 à 9. Il est clair que l'hétérogénéité du groupe et le nombre d'élèves ont un impact sur les apprentissages et sur la richesse des interactions entre élèves, et l'AVESAC se questionne sur leurs effets.

## Nombre de périodes CIF allouées à chaque élève

Selon le questionnaire, il existe une grande disparité de pratiques. Les réponses oscillent entre 0 et 16 périodes qui peuvent durer de 20 à 45 minutes. Le nombre de périodes n'est malheureusement pas attribué aux élèves qu'en fonction de leurs besoins, de leur âge ou de leur degré d'allophonie, mais aussi selon l'horaire de la classe régulière, les disponibilités de l'enseignant-e de CIF et le nombre de périodes à disposition. Évidemment, cette attribution de périodes est un vrai casse-tête qui dépend de plusieurs facteurs. Néanmoins, il nous semble que les besoins d'apprentissage du français des élèves devraient primer sur les

contraintes liées à l'institution. D'autant plus que la LEO, article 102, stipule que les élèves allophones ont le droit de bénéficier de mesures visant l'acquisition des bases linguistiques et culturelles utiles à leurs apprentissages scolaires et à leur intégration sociale selon leurs besoins.

## Dotations en nombre de périodes CIF

Il semblerait qu'une des principales difficultés pour attribuer des périodes de CIF à ces élèves soit la dotation en nombre de périodes CIF puisque 59 % des personnes interrogées considèrent que celle-ci est insuffisante.

## Durée de la mesure CIF

Celle-ci dure en moyenne 2 ans; mais cela peut varier selon la progression des élèves. Plusieurs réponses mentionnent un glissement des mesures CIF vers celles d'appui. Ces données interpellent l'AVESAC car elles font ressortir plusieurs interrogations: quand l'élève allophone est-il prêt à quitter les cours de CIF? Quel type de différenciation proposer une fois en classe régulière?

## Prise en compte de l'allophonie au sein des directions

65 % des réponses affirment qu'il y a un doyen ou une doyenne responsable de l'allophonie dans leur établissement, alors que seuls 41 % des réponses mentionnent un ou une chef-fe de file responsable des aspects pédagogiques liés à l'allophonie. Néanmoins, dans trois quarts des réponses, il existe une équipe d'enseignant-e-s de CIF. Pour l'AVESAC, l'existence d'un ou une chef-fe de file permet d'avoir une référence clairement identifiée en matière d'allophonie. De plus, l'organisation autour d'une équipe « allophonie » permet de mettre en place des projets en lien avec la migration, d'échanger autour de la didactique du français langue seconde, ainsi que de proposer des ressources et un accompagnement aux enseignant-e-s de classe régulière qui

## 2 Dans quels locaux ont lieu les cours de CIF ?



accueillent un ou une élève allophone. Ces éléments permettent la gestion de la diversité culturelle et linguistique à l'école, comme le stipule le Concept 360°. En outre, l'existence d'une équipe d'enseignant-e-s ayant des connaissances spécifiques en matière de plurilinguisme et de prise en compte de la diversité culturelle permet de promouvoir des activités qui valorisent les langues des élèves de l'établissement. En effet, notre questionnaire montre que dans seulement un tiers des cas la diversité des langues présentes dans les classes est mise en valeur, alors que celle-ci est cruciale pour la construction des identités plurielles de chacun et chacune.

### Entretiens d'accueil

Nous nous réjouissons de constater que la démarche d'accueil se met progressivement en place. En effet, « la qualité des premières rencontres détermine l'entrée dans les apprentissages puis l'intégration scolaire et sociale de l'élève allophone » puisqu'elles « témoignent des efforts déployés pour assurer la réciprocité des échanges ainsi que l'amorce d'une future collaboration et d'une confiance mutuelle » (UMA, 2019)<sup>1</sup>. Pour l'AVESAC, cette démarche a toute son importance, car elle rapproche les représentations de l'école, des parents et des enseignant-e-s. Nous ne pouvons qu'inciter les établissements à réfléchir aux modalités de mise en œuvre du standard « premier accueil » en accord avec le Concept 360°. L'AVESAC encourage les personnes responsables de ces entretiens à suivre les différentes formations proposées par l'UMA.

### Formation des enseignant-e-s de CIF

La majorité des personnes interrogées considèrent qu'il faut une formation spécifique. L'AVESAC est ravie de ce résultat puisqu'elle estime que celle-ci permet une meilleure connaissance des enjeux de la migration, une meilleure prise en compte des besoins des familles et des élèves allophones ainsi qu'une attention particulière à la didactique du français langue seconde.

### Collaboration entre enseignant-e-s de CIF et enseignant-e-s de classe régulière

Les réponses au questionnaire font part d'échanges pour établir les objectifs des apprentissages et garantir le suivi. De nombreuses réponses mentionnent la collaboration étroite avec les enseignant-e-s titulaires et les doyen-ne-s, alors que d'autres mentionnent un suivi peu structuré et une collaboration irrégulière. Sachant que la collaboration, ainsi que les liens étroits sont des facteurs favorisant la progression langagière des élèves allophones, l'AVESAC considère que des échanges formels, structurés et réguliers garantissent une collaboration efficace.

### Diversité des situations en matière de budget, de matériel et de locaux

30 % des réponses disent ne pas avoir de budget spécifique pour acheter du matériel pour le CIF, alors même qu'il manque clairement de moyens d'enseignement romands officiels pour le FLS.

### Locaux

Un tiers des réponses montrent que les enseignant-e-s de CIF n'ont pas de local fixe. L'AVESAC et les spécialistes du FLS se questionnent sur la nomadisation de la classe CIF, la disparité des lieux où sont donnés les cours et l'impact négatif de cette situation sur le besoin d'appartenance des élèves allophones. Quel message de premier accueil transmettons-nous à ces élèves ? Cf. illustration 2 ci-dessus.

### Possibilités offertes

Néanmoins, près de 55 % des personnes se disent satisfaites des possibilités offertes pour accueillir les élèves allophones et pour leur enseigner le français.

Ainsi, l'AVESAC est en mesure d'affirmer que, même s'il reste du chemin à parcourir, la cartographie actuelle des CIF n'est pas si sombre. Grâce au questionnaire et à la richesse des réponses données, l'AVESAC pourra établir des priorités et définir des actions concrètes pour les années à venir.

Yasmina Guye et Marie Murisier, pour le Comité de l'AVESAC

La version complète de cette analyse se trouve sur le site de l'AVESAC.

[www.avesac.ch](http://www.avesac.ch)

<sup>1</sup> Unité Migration et Accueil, Blanchet, C., Coelho, M., DFJC, DGE0, (2019) Scolarisation des élèves allophones, Guide de l'entretien d'accueil. [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sesaj/fichiers\\_pdf/GuideEntretienAccueil\\_UMA.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaj/fichiers_pdf/GuideEntretienAccueil_UMA.pdf)

# AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES

Elle peut être parfois simple, concise, claire ou limpide. Elle peut parfois être compliquée, lourde, voire incompréhensible. La communication est une action plutôt complexe, à commencer par sa définition qui ne compte pas moins de sept items dans le Larousse en ligne. On parle entre autres du fait de transmettre quelque chose, d'entrer en relation avec autrui, de mettre en liaison ou d'exposer à un groupe une idée.

Si les formes de communication sont claires comme l'écrit, le verbal, le non-verbal ou le visuel, cette action de transmettre ne cesse de questionner et d'évoluer avec notre société. Il n'est pas rare, à l'heure actuelle, de trouver des chargé-e-s de communication dans les entreprises, qui pour la plupart sont des journalistes. Preuve que la communication a une grande importance pour la visibilité, voire la réussite de ces entités. L'État de Vaud et particulièrement le Département de la formation et de la jeunesse ne dérogent pas à cette tendance.

En prenant un peu de hauteur, nous constatons plusieurs niveaux de communication entre le Département et le personnel sur le terrain. Si nous ne sommes pas en mesure de donner un quelconque avis sur le premier niveau (la communication interne au Département), il est plus aisé de constater que dès le deuxième, la tâche semble plus complexe. En effet, lorsqu'il s'agit de transmettre des informations à d'autres entités comme les autres départements, les partenaires externes, les directions voire directement les enseignant-e-s, la DGEO utilise de multiples canaux. Il en résulte que la communication du Département aux enseignant-e-s transporte parfois ces derniers dans un monde inconnu, à commencer par le Portail pédagogique. Autant la création de ce dernier portait d'une bonne attention, autant il est devenu en quelques mois un fourre-tout. Les informations y sont noyées tant il y en a. À titre d'exemple, le 8 mars dernier, 18 actualités ont enrichi la plateforme! Nous pouvions lire des appels à candidatures pour divers postes, des capsules vidéo pour choisir une option spécifique ou encore des pistes d'activités pour introduire la charte numérique au cycle 1. La plateforme a le mérite de regrouper toute la scolarité obligatoire,

mais elle mélange des recommandations, des indications pédagogiques, des ressources. Il est difficile d'y identifier les nouveaux documents, car il n'y a pas de priorisation de l'information. Tout se retrouve au même niveau, du cycle 1 à la 11e année, du français aux arts visuels en passant par les moyens d'enseignement. Les filtres sont d'une grande aide dans cet espace, mais c'est aux enseignant-e-s d'aller chercher l'information dont il ont besoin alors que si elle est importante, c'est elle qui devrait venir à eux. Ce qui est le cas avec les courriels, certes. Notre boîte Office 365 sonne régulièrement pour nous avertir que notre employeur souhaite communiquer une information importante. Vous ressentez certainement la même chose que moi lorsque le directeur général nous envoie un mail: un léger sursaut de panique! (Tant mieux si ce n'est pas le cas...) Quoi qu'il en soit, ce mode de communication direct est inédit pour le corps enseignant. Jamais les directeurs précédents de la DGEO n'avaient utilisé ce canal.

Mais la question pour la SPV se situe plutôt au niveau de la pertinence de ce type de communication et surtout de son auteur qui varie. La SPV a identifié à ce jour le directeur général, le médecin cantonal ou encore la coordinatrice Culture-école. Encore une fois, la priorisation des informations et la clarté du canal de transmission semblent absentes.

En continuant notre périple en hauteur, nous trouvons un nouveau palier de la communication, celui entre une direction et son corps enseignant. Là, cela se corse, car chaque établissement établit sa propre communication avec ses enseignant-e-s. Elle passe souvent par un SharePoint ou Mastertask, mais

également par les courriels. Quoi qu'il en soit, l'alternative à Educanet2 semble jouer son rôle et le changement est intégré dans la plupart des esprits. Par contre, les directions reçoivent des communications de la DGEO qu'elles doivent aussi transmettre à leur corps enseignant. Donc certains mails de la direction devraient également nous faire ce petit effet paniquant. Or, ils ne le font pas, car ils sont noyés au milieu des communications internes à l'établissement. Le canal de la DGEO est parfois direct et parfois à un intermédiaire. Difficile de s'y retrouver! Ajoutons encore la multitude de plateformes; STOCKEO, PAREO, DAFEO... toutes issues des instances supérieures, et la boucle est bouclée! Heureusement, ces dernières ont toutes une fonction bien définie et la connexion a été améliorée.

Face à ces constats peu réjouissants, la SPV salue la volonté de la DGEO de trouver une solution avec l'engagement d'une déléguée à la communication. Elle espère ainsi que la DGEO pourra prioriser ses informations et développer des formes de communication cohérents.

Lucie Lobsiger, Comité cantonal SPV

Le 12 avril 2022, le président SPV a rencontré la nouvelle déléguée à la communication pour la DGEO et a pu lui transmettre les remarques relatives à la communication (cf. article).

Les éléments ont été entendus et la SPV salue le bon accueil de la part de la DGEO. La SPV espère donc que ces commentaires seront pris en compte pour les prochaines communications.

GD

# NOUVELLES RESSOURCES SUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

De nouvelles propositions d'activités ont récemment été ajoutées sur le site [www.ecoledurable.ch](http://www.ecoledurable.ch): des chansons ainsi qu'un dossier pédagogique sur les oiseaux et les habitants de la mare pour les cycles 1 et 2 et des vidéos humoristiques sur l'alimentation durable pour les cycles 2 et 3.

Des idées de bricolages zéro déchet, mais aussi une sélection d'albums jeunesse sont également disponibles, afin de pouvoir aborder la thématique de l'urgence climatique par différentes approches.

**Plumes, becs, pattes, nids, migration... tout savoir sur les oiseaux de nos régions.**

Dossier pédagogique « Les oiseaux », Pro Natura Genève, 2019

Module 1: Les oiseaux

### Des outils pour chasser et pour manger

Perchée sur un piquet, une buse, parfaitement immobile, surveille son territoire de chasse. Soudain, elle aperçoit un campagnol qui sort de sa tanière. La buse reste immobile. Lorsque le campagnol atteint le milieu de la prairie, la buse, d'un vol rapide, fonce sur lui. Les griffes du rapace agrippent la proie. Grâce à son bec crochu, la buse prélève des morceaux de viande qu'elle mange.

*Numérotez chacune des étagères pour reconstituer le film de la chasse de la buse en utilisant les informations données dans le texte.*

Manger

S'approcher

Apercevoir

Capturer

Surveiller

Un oiseau qui mange des graines ou des petits insectes n'a pas le même bec qu'un rapace qui découpe et déchire la chair de ses proies. Chaque oiseau a le bec qui convient à son régime alimentaire.

Dossier pédagogique

Module 1: Les oiseaux

### Les oiseaux utilisent leur bec comme de vrais outils

À quoi te font penser ceux-ci ? *Relie les becs aux outils.*

*Complète avec le numéro correspondant:*

- Avec son bec large et plat, il filtre l'eau pour manger des plantes et des micro-organismes.
- Avec son long bec, il pêche des poissons, des escargots, des grenouilles, ...
- Il tue ses proies et les déchire avec son bec crochu.
- Avec son long bec, il frappe l'écorce des arbres pour faire sortir les insectes.

*Retrouve le comportement de chaque oiseau en observant leur bec.*

L'Avocette

J'enfonce mon bec dans la terre pour saisir des vers de terre.

Le Chevalier quignette

Je mange les petites insectes cachés sous les feuilles des écorces.

Le Bruant des roseaux

Je peuke, grâce à mon bec, casser des tuyaux d'échappement des voitures pour récolter de minuscules graines.

Le Pic vert

Mon bec est courbé vers le haut, je le promène à la recherche d'insectes pour récolter de minuscules graines.

Dossier pédagogique | 9

## L'ASSOCIATION

**L'AVEP2 vous convie à son Assemblée générale le mardi 24 mai 2022 à 17h30**



L'assemblée se déroulera dans les locaux de la SPV au chemin des Allinges 2. Afin de prolonger les discussions, elle sera suivie d'un repas, au Café des Avenues, offert par l'AVEP2.

L'ordre du jour se trouve sur le site <https://avep2.spv-ud.ch>

Les membres du comité sont vos porte-paroles, n'hésitez donc pas à partager vos sujets avant l'assemblée afin que nous puissions en débattre, et si besoin que le comité puisse y travailler.

L'assemblée est ouverte à toutes et tous. Seuls les membres SPV disposeront du droit de vote. Parlez-en à vos collègues ! Les propositions individuelles sont les bienvenues et peuvent être envoyées jusqu'au vendredi 20 mai 2022 à l'adresse suivante: [avep2@spv-ud.ch](mailto:avep2@spv-ud.ch). Merci de confirmer votre participation à l'assemblée et/ou au repas à la même adresse.

**Le comité AVEP2**

**IMPRESSUM**  
**Rédaction**  
 Société pédagogique vaudoise  
 Ch. des Allinges 2  
 1006 Lausanne

**Contact** [info@spv-ud.ch](mailto:info@spv-ud.ch)  
 021 617 65 59  
**Rédacteur en chef** Gregory Durand  
**Photographies** Emilie Lambelet,  
 Pro Natura, Unsplash, SPV, DR

**Ont participé au numéro**  
 Camille Dupertuis, Yasmina Guye,  
 Emilie Lambelet, Lucie Lobsiger,  
 Marie Murisier, Gregory Durand,  
 Yves Froidevaux, Comité AVEP2

**Maquette, mise en page** Tassilo  
**Correction** Corinne Grandjean  
**Impression** PCL, Lausanne  
**Tirage** 2600 exemplaires  
 sur papier certifié FSC



## AGENDA



MARDI 24 MAI 2022

### AG AVEP2

MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2022

### Apéro pédagogique

### ESV

JEUDI 9 JUIN 2022

### AD SPV

MERCREDI 22 JUIN 2022

### Séance Retraites

## LA SPV

La Société pédagogique vaudoise en 2021, c'est neuf associations professionnelles :

**AVEP1** association vaudoise des enseignant.e.s du cycle primaire 1

**AVEP2** association vaudoise des enseignant.e.s du deuxième cycle primaire

**AVES** association vaudoise des enseignant.e.s du secondaire I

**ESV** enseignant.e.s spécialisé.e.s Vaud

**AVEPS** association vaudoise d'éducation physique scolaire

**AVEENAC** Association vaudoise des enseignants en éducation nutritionnelle et en activité créatrice

**AVESAC** association vaudoise des enseignant.e.s en structure d'accueil

**AAVI** association des assistant.e.s vaudois.es à l'intégration

**Rythmique-Vaud**

Plus d'informations sur :

[spv-ud.ch/apropos/organes/associations](http://spv-ud.ch/apropos/organes/associations)

## LA MINUTE SYNDICALE



# QUAND ON TIRE TROP SUR LA CORDE...

Le Projet 360°, le développement trop rapide du numérique, la gestion chaotique des commandes de matériel via la DAL, mais aussi des classes de plus en plus difficiles, notamment au premier cycle primaire, ou encore de rares, mais très présents, parents d'élèves quérulents à l'excès. Presque quotidiennement, la SPV constate l'épuisement professionnel d'une partie significative du corps enseignant vaudois. Elle fait remonter cette réalité depuis trop longtemps aux autorités cantonales.

Que ce soit sur les contraintes paradoxales d'une école qui classe, oriente, note les élèves et norme de plus en plus les pratiques enseignantes et qui, d'un autre côté, devrait être intégrative en apportant des réponses à chaque individualité dans des classes souvent trop chargées; ou la problématique des classes qui accueillent de très jeunes élèves qui font « exploser » le cadre scolaire et mettent tous les professionnel-le-s en échec, sans parler de la souffrance des autres élèves... La SPV s'engage au quotidien pour dénoncer de telles situations et la mission impossible des enseignant.e.s quand un tel contexte intervient. Fidèle à ses valeurs, la SPV essaie d'apporter, dans ses prises de position, des solutions à ces défis. À ce jour, les réponses apportées par le DFJC sont totalement inaudibles: celles-ci devraient se situer dans le champ politique et non considérer que le Concept 360° est la pierre philosophale.

Dans ce cadre, la SPV a récemment fait le bilan de la mise en œuvre du Concept 360° et posé des exigences fortes à ce propos, elle a dénoncé avec force le projet d'un guide « betty bossi » sur la différenciation. Les discussions avec la DGEO sur les jeunes élèves à comportement très problématique, initiées par la SPV en 2021, sont au point mort.

La SPV appelle à ce que des Assises de l'école inclusive puissent avoir lieu encore cette année. Ce débat politique doit réunir tous les acteurs et actrices de l'enseignement public et parapublic, mais aussi les associations de parents d'élèves à besoins particuliers. Il est aujourd'hui le moment de rediscuter sérieusement du positionnement du curseur inclusif de l'école vaudoise. De poser les critères qui permettent ou non l'intégration d'un ou une élève à besoins particuliers dans les classes ordinaires. De rediscuter sérieusement de l'approche des prestations indirectes auprès des extraordinaires enseignant.e.s ordinaires qui donnent le sentiment de vouloir les transformer en expert.e.s de toutes les situations d'inclusion sans moyens suffisants à disposition.

Pour la SPV, ces enjeux sont la priorité absolue. La protection de la personnalité et de la santé des collaborateurs et collaboratrices est une obligation légale de l'employeur. Aujourd'hui, nous en sommes loin.

Yves Froidevaux